



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE



Direction départementale  
des territoires

Service eau environnement

Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie

Affaire suivie par : Stéphane MOREL  
tél. : 04 56 20 90 32  
stephane.morel@haute-savoie.gouv.fr

## Bordereau d'envoi

à l'attention de

Monsieur le président du syndicat mixte du contrat de  
rivière des Usses (SMECRU)

107 Route de l'Eglise  
74910 BASSY

Annecy, le 3 novembre 2015

objet : site Natura 2000 des Usses

---

**désignation des pièces**

**nombre observations**

---

Arrêté portant approbation du document d'objectifs du site  
natura 2000 des Usses – FR 8201718)

1 Pour information

---

Pour le directeur départemental des territoires,  
le chef de la cellule milieux naturels,  
forêt et cadre de vie

Laurent GEORGE



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale  
des territoires  
Service eau et environnement  
Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie  
Références : MNFCV/SM

Anncny, le 5 novembre 2015

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

**ARRETE n° DDT-2015-0799  
portant approbation du document d'objectifs du site natura 2000 « les Usses » (FR 8201718 -  
directive habitats)**

VU la directive européenne n° 92/43 du 21 mai 1992 portant sur la conservation des habitats naturels ;

VU la décision de la commission des communautés européennes du 7 décembre 2004 arrêtant la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.414-2, R.414-8 à 12 ;

VU l'arrêté ministériel du 22 août 2006 portant désignation du site Natura 2000 « Les Usses » ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 septembre 2010 portant désignation du comité de pilotage du site Natura 2000 «Les Usses» ;

VU l'arrêté n° 2012319-0001 du 14 novembre 2012 modifiant la composition du comité de pilotage du site natura 2000 des Usses ;

VU les travaux du comité de pilotage du site et notamment la réunion de validation du DOCOB du 26 mars 2013 ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2015-0017 du 29 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° DDT-2015-0362 du 31 juillet 2015 de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires ;

**ARRETE**

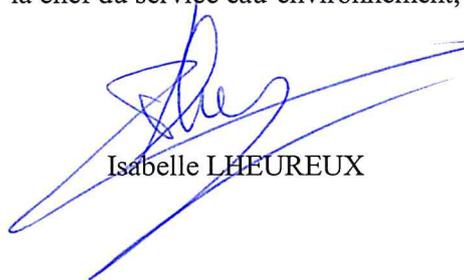
Article 1 : le document d'objectifs du site Natura 2000 « les Usses » (FR 8201718 - directive habitats) est approuvé.

Article 2 : le document d'objectifs du site Natura 2000 « les Usses » (FR 8201718 - directive habitats) est tenu à la disposition du public auprès des services de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes, de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie, ainsi qu'auprès du syndicat mixte d'étude du contrat de rivière des Usses (SMECRU).

Article 3 : tout recours contentieux contre le présent arrêté devra être présenté devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes, le directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Pour le directeur départemental des territoires,  
la chef du service eau-environnement,



Isabelle LHEUREUX